N°90
Hiver 2019

Berthecourt

BULLETIN MUNICIPAL

La voirie au coeur de nos priorités

Nos aînés en fête

Le Noël des enfants

Editorial

Chers amis,

Au nom du conseil municipal, j'ai le plaisir sincère de vous adresser mes vœux de bonne santé, de bonheur et d'amitié pour vous, mais également pour celles et ceux qui vous sont chers.

A Berthecourt nous sommes en passe de boucler le mandat le plus actif de ces trentes dernières années. Nous le devons à une équipe municipale particulièrement soudée et compétente.

Je veux remercier le SE60 qui nous a aidé à hauteur de 110 000 € sur le programme d'éclairage public et quasiment 20 000 € sur la télégestion de nos systèmes de chauffage ; mais aussi le département pour sa subvention de 82 000 € pour sécuriser la route départementale 125 et la Préfecture pour son aide, au titre de la DETR, de 39 000 €.
Un grand merci à notre équipe voirie qui, grâce à son dévouement sans faille, nous permet de mener à bien des chantiers internes au moindre coût.

En 2019 nous continuerons à rénover notre voirie communale notamment la rue de Parisisfontaine ainsi que les départementales 125 et 620. La rue du Stade et la zone d'activité des Coutures font l'objet d'une étude interne et d'un plan d'actions proposés par Didier Wallet, conseiller municipal.

Berthecourt est une commune attractive et nous le devons à l'ensemble de celles et ceux qui font vivre notre commune et ses équipements. Avec le conseil municipal, je les remercie très sincèrement.
Quant à moi je veux dire un merci particulier à mon équipe du conseil municipal qui participe activement tout au long de l'année aux commissions et groupes de travail ; dire merci aux Maires adjoints que je sollicite continuellement et qui répondent toujours présents.

Merci à nos conjoints, aux personnes qui nous accompagnent, à nos familles qui nous soutiennent dans nos missions au jour le jour au service des Berthecourtoises et des Berthecourtois.

S'il m'a été agréable de présenter bilan et perspectives pour notre village, mon équipe et moi vous le devons. Encore une fois excellente année 2019 à tous et à vos familles.

Bien sincèrement,

Laurent SERRUYS

Sommaire

VIE MUNICIPALE 3

- Travaux rue de Beauvais et de Hermes
- La cloche de l'église St-Martin St-Clair
- La Thelloise et nous...
- Projet de PLU (suite)
- Nouvelles consignes de tri
- Le nouveau centre de tri du SMDO
- Calendrier de passage de la balayeuse
- Chasse aux déchets sauvages
- Des blocs de pierre sente des Violettes
- Plantation de fruitiers
- Les ballons du 11 novembre
- Sentier de la mare
- Résumé du conseil municipal
- Réunion publique le 28 février
- Aménagement de la rue de Parisisfontaine
- Un nouveau secrétaire au SIAEP

RETOUR EN IMAGES 14

CADRE DE VIE 17

- Repas des aînés
- Cadeau CCAS à la maison de retraite
- La reine du marais
- Le marché de Noël de Madame de Maupeou
- Des mégots dans nos rues

VIE ECONOMIQUE 22

- Bilan annuel de la mission locale
- L'APJB, c'est reparti
- Salon de toilettage Ch'ti Poil
- Aides de la région Hauts-de-France

VIE ASSOCIATIVE 24

- Evènements du comité des fêtes
- Information pour les séniors au volant

LOISIRS 25

- Vacances du centre de loisirs
- Le bureau de l'HBAC

INFOS PRATIQUES 27

AGENDA 28

Directeur de la publication :
Laurent SERRUYS
Rédaction : élus et agents municipaux ou syndicaux avec la participation de Corinne et Guy LARENAUDIE et des membres des associations ou entreprises à l'honneur.
Photographies ou images :
Guy LARENAUDIE, SIBEPOVI, associations et entreprises citées.
Conception et impression : mairie de BERTHECOURT.
Tirage en 700 exemplaires.
Distribution : mairie de BERTHECOURT.
Prochaine publication en juin 2019
Remise des documents en vue de leur publication pour juin 2019 par mail à l'adresse suivante : mairieberthecourt@orange.fr.
Dépôt légal de l'éditeur.

Les rues de Hermes et de Beauvais ont changé de visage

Sur le même modèle paysager et qualitatif que la rue du Général de Gaulle, la rue de Beauvais a été requalifiée par la commune. Le projet redonne aux piétons une place privilégiée. Ils peuvent désormais rejoindre à pied les commerces du centre-ville, en toute sécurité et sur un espace qualitatif en béton désactivé. Une attention particulière a été portée au caractère paysager du projet, avec la mise en place d'arbustes pour séparer la voie piétonne des parkings ou de la voie de circulation et la création d'un accotement engazonné dès le printemps 2019.

Côté rue de Hermes, le défi était encore plus grand avec l'absence de continuité piétonne dans la traversée de cette zone d'habitat et une vitesse de circulation excessive. Les habitants de cette rue reconnaissent volontiers que la création des deux plateaux surélevés a considérablement réduit la vitesse. De plus pour un meilleur partage de la chaussée, les accotements ont été élargis avec la création d'un véritable trottoir, pour assurer la continuité avec les espaces piétons existants. Nous ne pouvons aussi que nous réjouir du civisme des habitants qui mettent un point d'honneur à ne pas stationner leur véhicule sur le trottoir en enrobés pour ne pas gêner la circulation des piétons.

Nous sommes dans l'attente de la réfection complète du revêtement de chaussée de la RD n°125 (rues de Beauvais, du Général de Gaulle, de Hermes et du Maréchal Joffre) sous l'égide du conseil départemental de l'Oise. Cette opération devrait aboutir, nous l'espérons, à l'été 2019.

L'année 2019 sera consacrée aux études de requalification de la rue du Stade, dossier dont s'est saisie la commission municipale « travaux » dès ce début d'année.

" Qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son "

Histoire de la cloche de l'église St-Martin St-Clair.

Ancien bâtiment du château voisin, notre église date du XVème siècle. Les moines y construisent une tour et y installent un clocher en 1608. C'est à cette date que la cloche en bronze fondue, coulée et moulée y est installée au nom de René de Maricourt, Baron de Mouchy-le-Châtel et Louise Combault, fille de Louise de la Béraudière.

Haute de 95 cm et d'un diamètre de 99 cm dont le bord est ébréché, nos recherches ne nous ont pas permis de définir la fonderie à l'origine de sa fabrication.

Ecroulé en 1680, le clocher actuel est reconstruit en 1732.

En 1791, la municipalité aurait replacé la cloche qui avait été malmenée et déposée lors des émeutes de 1789. Les archives ne nous fournissent pas d'autres données sur l'histoire de la cloche du village mais nous informent sur des travaux de l'église dès 1828 suite à une promesse faite par le conseil municipal à Monseigneur Renault de Berthecourt. La voûte de cœur a été restaurée, ainsi que la porte du clocher et la chaire. L'église a été blanchie. En 1901, des travaux de couvertures ont été réalisés par l'artisan Gaston Fournier et des travaux de charpente et menuiseries par l'entrepreneur de bâtiments Pilleux avec le concours de l'architecte monsieur Puissant.

Le 20 janvier 2009, le Préfet par arrêté a inscrit au titre des monuments historiques les mobiliers tels que l'autel et le tabernacle (petite armoire placée sur l'autel dans laquelle on enferme les hosties).

Sources : sitographie – diocèse de Beauvais ; Archives départementales.

SARL GARAGE COMYN & FILS

Prise en Charge Compagnies Assurances

Vente de Véhicules neufs et occasions

Mécanique - Carrosserie
Peinture - Pare-brise
Nos horaires : du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 14h à 18h30
le samedi de 8h à 12h

ZI de la Croix Blanche
Sortie Berthecourt
Direction Noailles
60 370 BERTHECOURT
Tél : 03 44 07 62 05 - Fax : 03 44 07 20 65
Email : garagecomynetfils@orange.fr

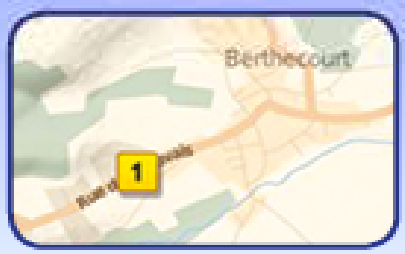

ART & NUANCES

COIFFURE - RELOOKING
HOMME-FEMME-ENFANT

105, rue du Général de Gaulle
60370 BERTHECOURT
Tel : 03 44 07 63 25

ÉPICERIE DE BERTHECOURT ALIMENTATION GÉNÉRALE

53 rue du Général de Gaulle
60370 BERTHECOURT
Tél : 03 44 49 19 81
Fruits - Légumes - Boissons - Surgelés
Produits d'entretien - Dépôt de pain
COUSCOUS MAISON SUR COMMANDE
Ouvert tous les jours jusqu'à 20h30
Ouvert dimanche et jours fériés
Fermé le lundi matin
Carte bleue acceptée
LIVRAISON A DOMICILE

La Thelloise et nous...

Une nouvelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Le 11 octobre dernier la communauté de communes Thelloise a instauré la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur les 40 communes de son territoire. Cet impôt, qui sera prélevé sur la taxe foncière 2019, ne concernera donc que les propriétaires qui peuvent néanmoins choisir de la faire supporter par le locataire lorsqu'ils n'occupent pas eux-mêmes leur logement.

La Thelloise restait, jusqu'à cette date, la seule communauté de communes de l'Oise qui supportait en totalité, et sur son budget général, le coût du service. Cette décision, dans un souci d'harmonisation, fait suite à la fusion avec l'ex-Ruraloise qui demandait déjà une TEOM à ses habitants. La taxe ne représente que 40% des frais engagés par la Thelloise, pour la gestion des déchets ménagers, qui récupère malgré tout près de 2,5M€ sur son budget. Cette recette profitera, nous l'espérons, au projet d'aménagement d'un parking à la gare de Berthecourt, que nous sollicitons auprès de la Thelloise depuis plusieurs années.

On peut regretter que la TEOM soit basée sur la valeur locative qui peut être très différente d'une habitation à l'autre et même d'une commune à l'autre. Ceci ne reflète pas toujours la réalité puisque calculée en 1970. Pour une valeur locative de 3239 euros, qui correspond à la valeur locative moyenne de notre commune, un foyer devra s'acquitter d'une taxe de 90€/an.

Vers une perte de contrôle des compétences de proximité

On assiste aujourd'hui à un transfert de la fiscalité communale au profit de la communauté de communes. Depuis 2001 cette dernière perçoit la taxe professionnelle puis ses remplaçantes, elle prélève des taxes dites additionnelles sur l'habitation, le foncier bâti et le foncier non bâti et aujourd'hui la TEOM. Cette perte d'autonomie de nos collectivités doublée d'un transfert des compétences financièrement excédentaires comme l'assainissement doit poser question.

A Berthecourt c'est une quarantaine d'habitations qui n'a pas été mise en conformité depuis le transfert de la compétence assainissement à la Thelloise alors même que nous avions bouclé ce dossier qui devait nous permettre de préserver le bon état écologique du Sillet.

Quant à l'Etat, conformément à une promesse de campagne, notre Président de la République veut supprimer la taxe d'habitation des foyers français sans savoir comment il compensera la perte que cela représente pour les collectivités territoriales.

Est-ce là l'avenir que l'on réserve aux communes, les dépouiller de leurs compétences et de leurs recettes et en même temps leur demander de régler les problèmes sociétaux ?

A Berthecourt les élus étaient favorables à une Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) basée sur une tarification incitative. Le dispositif consiste à introduire une part variable, calculée en fonction du nombre de présentation des bacs d'ordures ménagères. En un mot comme en cent, plus vous triez et moins vous payez. Les collectivités qui ont appliqué ce principe ont vu leurs volumes d'ordures ménagères réduits d'au moins 30%.

Projet de PLU : enquête publique à venir !

Le 25 octobre 2018 le conseil municipal a validé l'ensemble du projet.

Au mois de novembre la mairie a adressé ces documents à divers organismes et institutions, essayons de les « regrouper » :

- Services de l'Etat : préfecture, DDT (direction départementale des territoires), ARS (agence régionale de santé), …
- Chambres consulaires : chambre d'agriculture, chambre de commerce …
- Communes limitrophes, la région, le département, la communauté de communes …
- Syndicats : des eaux, des sports, SIBEPOVI …
- Autres : SNCF, bailleurs sociaux …

Tous ces destinataires du projet disposent d'un délai de 3 mois pour répondre, exprimer un avis, formuler une remarque. A l'heure où nous écrivons ces lignes, un certain nombre d'entre eux a répondu, dont la DDT.

La date limite de réponse se trouve être le 20 février 2019. Ensuite, et après avoir été sollicité par la mairie, le tribunal administratif d'Amiens désignera un commissaire enquêteur. Une réunion avec ce dernier et le maire permettra de fixer les modalité pratiques de l'enquête publique, laquelle durera 1 mois. Une fois l'enquête close, le commissaire enquêteur disposera d'1 mois pour rédiger son rapport.

Le cabinet « Urba Services », mandaté par la commune, organisera la synthèse des données de 2 origines :

- Les réponses des organismes et institutions destinataires du projet.
- Les résultats de l'enquête publique.

La commission PLU, constituée de membres du conseil municipal (le maire, 6 titulaires et 6 suppléants) pourra se réunir et échanger sur cette synthèse. Prenant en compte les avis exprimés majoritairement, le cabinet Urba Services rédigera une ultime version du projet.

Dès lors, le conseil municipal se verra proposer le projet définitif, qui sera mis au vote.

Le cabinet Urba Services

Notre interlocutrice est Mme Serriere, qui nous résume son parcours : « Je suis ingénieure diplômée en 2011 de l'école d'ingénieur en aménagement du territoire (Polytech'Tours). Nous accompagnons les communes dans l'élaboration de leurs Plans Locaux d'Urbanisme (PLU), ainsi que dans les diverses procédures qui permettent de modifier ces documents (modifications, révisions, etc.). En tant que chef de projet, je conduis l'élaboration d'une dizaine de PLU en parallèle. L'élaboration d'un PLU dure en moyenne 3 ans, entre la première réunion de diagnostic et l'approbation. »

La doctrine de l'Etat a fortement évolué ces dernières années, Mme Serriere ajoute que « la protection de la biodiversité et la lutte contre l'étalement urbain deviennent des préoccupations majeures. Ainsi, de nombreux PLU sont désormais soumis à l'obligation de réaliser une évaluation environnementale et/ou reçoivent un avis défavorable des services de l'Etat pour consommation excessive d'espaces. »

À partir du second trimestre 2019

Le tri sera simplifié

Fini les hésitations au moment de trier nos déchets ! Nous pourrons mettre dorénavant tous nos emballages plastiques et métalliques et tous nos papiers et cartons ensemble dans le même bac jaune.

Avant vous pouviez trier les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserve, aérosols, barquettes en aluminium…), les briques alimentaires (briques de soupe, de jus…), les bouteilles et flacons en plastique, les cartons (boîtes de gâteau, de lessive, suremballage des yaourts…), et tous les papiers (journaux, magazines, papiers de bureaux, enveloppes…).

Désormais, c'est plus simple, TOUS les emballages et TOUS les papiers se trient, ce qui comprend EN PLUS de tous les autres emballages : les **pots de yaourt et de crème**, les **barquettes**, les **films**, les **éco-recharges**, les **capsules** et **couvercles métalliques**…

Pour connaître les consignes de tri où que vous soyez, téléchargez l'appli ***Guide du tri*** ou consultez-les sur www.consignedetri.fr

Le nouveau centre de tri du SMDO

Découvrez le projet sur : www.smdoise.fr

Le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO), qui réunit 18 collectivités territoriales de l'Oise, dont la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis, a été retenu par l'éco-organisme CITEO pour organiser l'optimisation des performances de tri.

Pour relever ce défi, le SMDO s'appuiera notamment sur un nouveau centre de tri d'une capacité de 60 000 tonnes/an (le plus performant de France) dont les travaux se terminent à Villers-Saint-Paul.

Ce centre va permettre de trier, matière par matière, tous les emballages et les papiers de l'ensemble des habitants du SMDO, et ainsi permettra de simplifier le tri et d'augmenter la quantité de déchets triés, et donc d'augmenter la quantité de matières recyclées.

Balayage mécanique des voies communales

A chaque date, veillez, s'il-vous-plaît, à faciliter le passage du camion de balayage en évitant tout stationnement gênant sur la chaussée.

Prochains passages :

- **mardi 12 février**
- **vendredi 12 avril**

COMMERCES, ARTISANS, SERVICES

E.P.S.M.S
L'AGE BLEU

Mouy
Bresles
Berthecourt

E.H.P.A.D « L'ACCUEILLANTE »
85 Bis, Rue du Général Leclerc 60250 MOUY
03.44.56.51.81
Mail : accueilehpad.mouy@gmail.com
Capacité d'hébergement : 79 lits
Unité protégée – Accueil de jour

E.H.P.A.D « LA MARE BRÛLEE »
4, Rue Lamartine 60510 BRESLES
03.44.07.90.52
Mail : ehpad.bresles@orange.fr
Capacité d'hébergement : 69 lits

E.H.P.A.D « de MAUPEOU »
6, Rue du Général de Gaulle 60370 BERTHECOURT

03.44.07.51.54
Mail : maupeo@orange.fr
Capacité d'hébergement : 31 lits

La chasse aux déchets sauvages continue

Le chemin rural de Noailles à la Trie reliant la route de Noailles au carrefour des quatre chemins est régulièrement la cible de personnes peu scrupuleuses. Ce chemin se partage entre les territoires de Noailles et de Berthecourt. Les services techniques de nos deux communes interviennent régulièrement dans ce secteur et se retrouvent face à des dépôts sauvages très importants. Pour enrayer ce problème la commune de Noailles a procédé à l'installation d'une barrière à l'entrée du chemin sur son territoire. Côté Berthecourt, pour laisser le libre accès aux exploitants agricoles, une signalisation verticale à été mise en place par nos services techniques.

Sécurisation de la sente des violettes

Il est fréquent de croiser dans la sente des violettes des scooters et même des voitures, et ceci malgré l'interdiction, sauf pour l'exploitant agricole, d'emprunter ce passage avec des engins motorisés. Afin de sécuriser cette voie de circulation douce très empruntée pour rejoindre le groupe scolaire, le service technique à mis en place 2 blocs de pierre extraits de la carrière de Berthecourt.

Plantation de fruitiers

De nouvelles plantations d'arbres fruitiers ont été réalisées dans notre espace de loisirs face au groupe scolaire : cinq variétés de poiriers palissés (Poire de Livre, Doyenné du Comice, Louise Bonne, Thiriot et Duchesse d'Angoulême), ainsi que 3 variétés de pommiers (Sang de Bœuf, Calville Blanc et Reinette Etoilée). Tout en profitant des nouvelles installations vous pourrez d'ici quelques temps déguster pas moins d'une dizaine de variétés de fruits différentes.

27 ballons pour nos 27 poilus berthecourtois

Au lendemain de la commémoration du centenaire du 11 novembre, un lâcher de ballons était organisé dans la cour de l'école Henri Dubreuil. 27 ballons bleus, blancs et rouges ont ainsi été lâchés par les écoliers en hommage aux 27 poilus Berthecourtois morts pour la France.

Sur chaque ballon était accrochée une carte messagère où figurait le nom d'un soldat et l'adresse de l'école.

6 cartes ont été retournées (dont une proche de l'école).

Un ballon a fini sa course à Hermes, un second à Litz à 14 km, un troisième est allé jusque Méry-la-Bataille située à 49 km de Berthecourt au nord-est de Clermont. Méry-la-Bataille où se trouve justement, sur 6238 m2, la nécropole regroupant 1539 corps de soldats français tombés pendant la Première Guerre mondiale lors des batailles de l'Oise. Un quatrième ballon a été trouvé à Verneuil-sous-Coucy-le-Château dans l'Aisne à 115 km de notre village et un cinquième ballon s'est posé dans le village de Cessières dans l'Aisne à 123 km de chez nous.

Nous sommes fiers de cet hommage rendu à nos soldats. Une photo du lâcher de ballons et un courrier de remerciements ont été envoyés aux personnes nous ayant retourné la carte messagère.

Le chemin de la mare

Nous pourrions dire aussi le chemin de l'école ou bien le chemin de la gare.

C'est en effet dans le cadre du projet d'aménagement d'une liaison piétonne sécurisée entre le centre village "mairie" et la gare que va naître prochainement ce tronçon de chemin.

Il a pour but de séparer la circulation automobile et piétonne au droit de la mare dans un secteur particulièrement dangereux où la chaussée est étroite sans vraie possibilité de faire un trottoir convenable.

Il sera le prolongement du chemin existant dans l'espace de détente en cours d'aménagement face à l'école.

Vous pourrez aussi flâner dans ce lieu de promenade, contempler la splendeur de nos arbres centenaires, notre village, la nature environnante ou bien admirer l'architecture du château.

Un éclairage public sera installé sur le parcours de cette nouvelle voie piétonne.

De plus les murets de la mare sont en cours de réhabilitation, l'objectif est de les mettre en valeur dans cette rue très riche en écriture architecturale.

Enfin la mare va retrouver sa fonctionnalité, des plantations viendront l'embellir.

Dès la mise en service de ce chemin, au printemps, nous invitons les piétons à ne plus marcher sur la chaussée mais à emprunter ce chemin. Ceci bien entendu pour la sécurité de chacun.

Bonne promenade.

Réunion du conseil municipal du 14 décembre 2018

Les délibérations suivantes sont mises au vote :	Résultat du vote
Intégration de la voirie de l'Allée de la Ferme des Sablons dans la voirie communale	Approuvée à l'unanimité
Autorisation à Monsieur Le Maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements dans la limite de 25% du budget investissements 2018 avant l'adoption des budgets 2019	Approuvée à l'unanimité
Convention d'adhésion au conseil en prévention des risques professionnels 2019 pour les agents communaux	Approuvée à la majorité (1 abstention et 16 voix Pour)
Demande de subvention pour les travaux rue de Parisisfontaine et les études rue du Stade	Approuvée à la majorité (1 abstention et 16 voix Pour)
Décision en faveur du maintien communal de la compétence « Eau »	Approuvée à l'unanimité
Décision pour le non-versement des indemnités de conseil allouées au comptable du Trésor	Approuvée à la majorité (1 abstention et 16 voix Pour)
Autorisation à M. Le Maire de signer l'avenant n°2 concernant l'agrandissement de la cantine scolaire	Approuvée à la majorité (1 abstention et 16 voix Pour)
Décision modificative pour la création d'un cheminement piéton rue du Château	Approuvée à l'unanimité
Décision modificative de remboursement du prêt pour la gestion des eaux pluviales	Approuvée à l'unanimité
Décision autorisant M. Le Maire à signer la convention avec JFC Industrie concernant la pose d'un éclairage public sur le transformateur non utilisé lui appartenant	Approuvée à l'unanimité

Ce tableau reprend brièvement les décisions adoptées par le conseil municipal lors de sa séance, afin de vous apporter une information rapide et lisible. Si vous souhaitez prendre connaissance de l'intégralité des débats de l'assemblée municipale, tous les comptes-rendus des réunions sont consultables sur place en mairie et sur le site Web de la commune : *www.ville-berthecourt.fr*

Réunion publique le jeudi 28 février 2019

Le conseil municipal vous convie à une réunion publique le jeudi 28 février 2019 à la salle des fêtes à partir de 19h.

Plus qu'un grand débat national ce rassemblement aura pour vocation de recueillir vos avis et votre ressenti sur la politique municipale de ces dernières années mais aussi de faire des propositions pour mieux vivre à Berthecourt.

Nous débattrons autour de tables rondes, organisées par grands thèmes, pour réaliser un document de synthèse dont pourra s'inspirer l'action municipale.

Pour conclure ce débat chaque rapporteur devra relater synthétiquement les préoccupations de sa table auxquelles nous nous efforcerons d'apporter, tous ensembles, des réponses.

La parole sera également donnée aux personnes désireuses d'aborder des problématiques nationales qui seront consignées dans le cahier de doléances ouvert en Mairie depuis le 15 décembre 2018.

Venez nombreux débattre en toute transparence et en toute franchise de notre avenir.

COMMERCES, ARTISANS, SERVICES

Le projet d'aménagement de la rue de Parisisfontaine, pour la rendre accessible à tous

En agglomération l'aménagement, des voies ouvertes à la circulation publique doit être réalisé de manière à permettre leur accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite avec la plus grande autonomie possible.

C'est notamment avec cette exigence réglementaire à l'esprit, qu'a été conçu le projet d'aménagement de la rue de Parisisfontaine.

La chaussée mais aussi les rives de la rue de Parisisfontaine sont fortement dégradées du fait des écoulements d'eaux pluviales non canalisés de ces rives et du croisement des véhicules.

L'emprise de la chaussée est par endroit inférieure à 3 mètres et le fossé en partie basse demande à être amélioré. Pour remédier à ces problèmes, la commission municipale « travaux » a arrêté les orientations suivantes :

- aménager une chaussée mixte comprenant une voie pour la circulation automobile de 3,5 m de largeur bordée d'une voie dédiée aux piétons de 1,50 m sur laquelle les véhicules peuvent circuler en cas de croisement ;
- aménager une dizaine de places de stationnement ;
- procéder à la borduration des voiries et des trottoirs ;
- et améliorer la gestion des eaux pluviales en provenance du chemin de Mouchy et de la rue de Parisisfontaine, sujet encore à l'étude à ce stade du projet.

Une réunion en présence des riverains sera organisée au mois de mars pour échanger sur le projet.

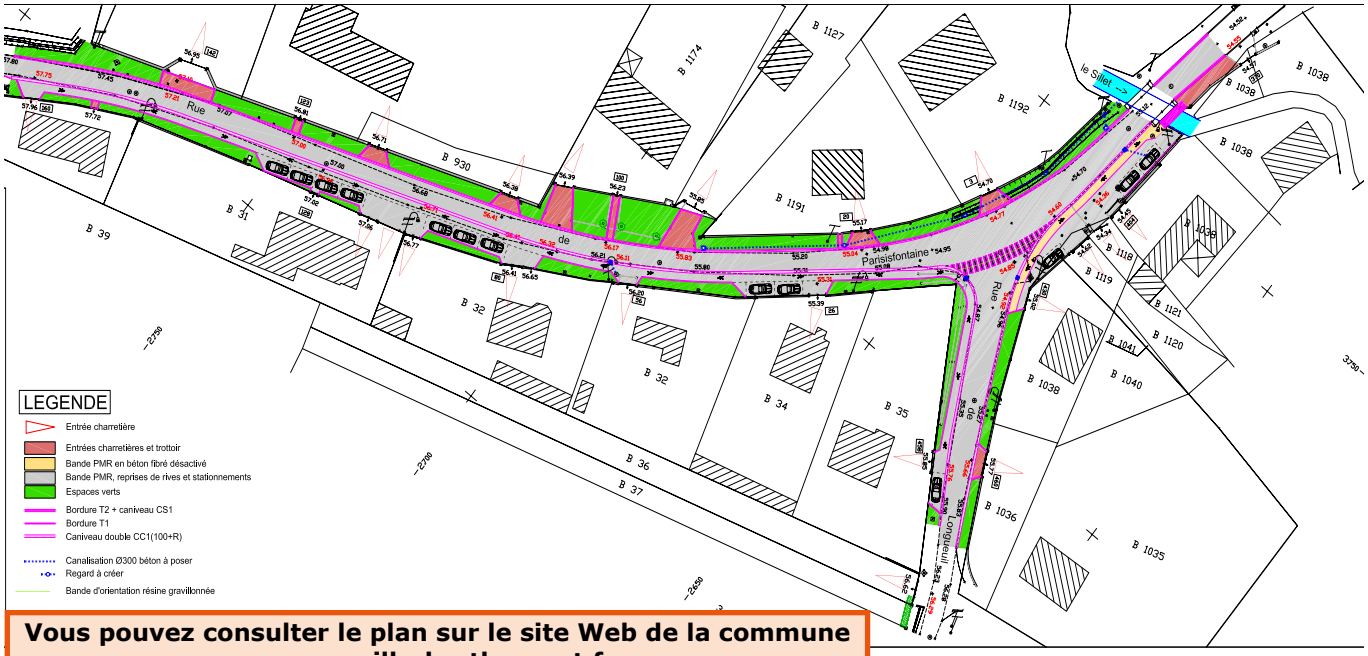

Vous pouvez consulter le plan sur le site Web de la commune : www.ville-berthecourt.fr

Un nouveau secrétaire au syndicat des eaux

Le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Hermes et environs (SIAEP), qui alimente 9 communes en eau potable, a vu arriver un nouveau secrétaire au mois de novembre 2018. Les Berthecourtois le connaissent bien, puisqu'il s'agit de Sébastien Pujolas, l'un des 2 secrétaires de mairie de notre commune. Sébastien consacrera 4 heures par semaine à cette nouvelle activité, en sus de son poste actuel.

RETOUR EN IMAGES

Nos aînés en fête avec le *Trio Andrews*, dans la salle communale le 13 décembre.

Les écoliers prennent conscience du sacrifice des 27 poilus de Berthecourt en leur offrant autant de ballons aux couleurs qu'ils ont défendues. Un symbole émouvant en commémoration du centenaire du 11 Novembre.

Aux combattants de la guerre d'Algérie (1954 - 1962). Cérémonie de commémoration lors de la journée nationale d'hommage du 5 décembre.

Quand le Comité des Fêtes offre un merveilleux spectacle de Noël à nos enfants.

Les vœux du Maire, le 11 janvier 2019.

Ce mercredi 30 janvier, la neige est venue sublimer nos paysages de son manteau cotonneux.

COMMERCES, ARTISANS, SERVICES

LES COMBUSTIBLES DE ROCHY-CONDE BERTHECOURT «CRCB»

FIOUL - GNR - GAZOLE - AD BLUE
GAZ – PETROLE LAMPANT - MATERIAUX

BOIS DE CHAUFFAGE - CHARBON
BUCHES DENSIFIEES
GRANULES DE BOIS

RAMONAGE
ENTRETIEN/DEPANNAGE CHAUDIERES

TEL : 03 44 07 68 86

694 Route de HERMES - 60370 BERTHECOURT

L'Energie est notre avenir, économisons-la !

BUCHERT ELECTRICITE

Électricité Générale / Dépannage
Neuf et Rénovation

Mail : buchert.yannick@gmail.com
R.C.S : 818 861 155 00013

56, rue Brunehault
60370 BERTHECOURT

Tel : 09 53 65 05 53 - Port : 06 47 94 21 84

Simonplast

MOULE - MOULAGE - ESSAIS DE MOULES
PROTOTYPES - EMPOILLAGE

940, rue de Beauvais 60370 Berthecourt
tel 03 44 03 24 58 Mobile 06 14 83 58 63 fax 03 44 07 02 87
Site : www.simonplast.fr / E-mail : simonplast@wanadoo.fr

BERTINE AUTO

175 rue bertine 60370 berthecourt

0699795622

Ivan Andelkovic

Réparation mécanique électronique toute
marque avec garantie préservée
déplacement à domicile (CB accepté)

bertineauto@outlook.com

face book bertine auto Siret:821527983RM60

Rock et swing à Berthecourt pour une journée qui vaut le détour

Ils étaient 76 en 2016, 95 en 2017 et cette année 105 convives se sont réunis autour du repas de fêtes offert à nos aînés. Un repas raffiné et apprécié, préparé par le traiteur « Frères Helbert » qui a enchanté nos papilles.

Après la danse des papilles, c'est la danse sur la piste qui a pris le pas et fait valser nos invités. Le groupe ***Trio Andrews***, formé depuis une vingtaine d'années, nous a proposé des styles de danses aussi variés que le Paso-doble, la valse, le Cha-cha, le Tango, le Disco ou encore le Madison.

Le trio endiablé nous a invités à un voyage de tubes dont nous avions tous un jour ou l'autre fredonné les refrains et que l'on pouvait à présent lire sur les lèvres des convives au cours du repas.

Chacun gardera également en mémoire les solos d'un trompettiste hors pair en cet après-midi de décembre où se sont liées de nouvelles amitiés.

Rendez-vous chez Maupéou, pour des voeux mais pas que...

Les résidents étaient tous réunis ce 10 janvier après-midi dans la salle commune de la maison de retraite pour accueillir le cadeau de fin d'année offert par la municipalité avec le soutien du Centre Communal d'Action Sociale. Après l'allocution du Maire - président de l'EHPAD - et de son directeur, les membres du CCAS, en présence du personnel soignant, administratif, technique et d'animation et de quelques familles ont remis non pas un, mais trois cadeaux. Timidement, quelques résidents se sont levés pour défaire les paquets sous les regards curieux et attentifs des autres résidents.

Le premier cadeau est une éphéméride qui a déjà trouvé sa place sur un des murs de la salle à manger. Présenté sous forme de tableau, ce calendrier est spécialement adapté aux personnes en perte d'autonomie et permet de se repérer dans le temps et de rétablir un rythme tout au long de la journée.

L'armoire du salon renfermant de nombreux disques vinyles, le choix du deuxième cadeau s'est porté sur une chaine Hi-Fi. Sans attendre, la chaine et son meuble ont été installés et un premier vinyle a fait résonner ses bons vieux sillons.

Enfin, férus de jeux de société, nos résidents ont reçu un scrabble de luxe avec plateau tournant.

A l'issue de la remise des cadeaux, nous avons partagé la traditionnelle galette des rois avant de pousser la chansonnette.

La reine du marais

Aux mœurs crépusculaires, impossible de ne pas remarquer la présence des rainettes arboricoles tant le concert du chant des mâles rapide et saccadé, peut être assourdissant en période de reproduction dans le marais de Berthecourt près de la voie ferrée.

Dans la journée, ces petites grenouilles de 3 à 5 centimètres semblent avoir disparu. Leur couleur vert pomme variant un peu selon le support et la température les rend difficiles à détecter. Mais pour qui est patient, comme elles ne s'enfuient pas à votre approche, vous les découvrirez abritées dans un buisson épineux au bord d'un point d'eau, accrochées à une tige de carex ou au milieu de la mare se chauffant pendant des heures au soleil.

Elles se distinguent par un ventre blanc, des membres postérieurs assez courts et des orteils munis de petites ventouses adhésives qui leur permettent de grimper aux arbres. Deux espèces vivent en Europe : la rainette méridionale dans le midi et la rainette verte dans le nord qui se distinguent par une bande noire parcourant ses flancs et se dessinant à partir des narines.

Elles se nourrissent de petits insectes et d'araignées. Ses principaux prédateurs sont quelques mammifères comme la belette, la couleuvre à collier, les poissons et les oiseaux tels que le héron.

A l'automne, elles quittent les buissons pour s'abriter sous une pierre ou dans un creux pour passer l'hiver.

Berthecourt mai 2008

Rainette méridionale (hyla meridionalis) Laroque des albères (66) 2008

Rainette verte du nord (hyla arborea) Berthecourt 2018

Rainette verte marais de Berthecourt avril 2016
photos Larenaudie Guy

Chez Madame de Maupeou, décembre fut rempli de surprises et de joies

Pour commencer nous avons préparé un marché de Noël au profit de l'association ***La Mémoire du Sourire***. Familles, voisins et amis se sont retrouvés le 8 décembre pour partager un moment convivial. Entre deux chansons de Noël chantées par nos résidents, chacun a pu boire son chocolat et choisir quels seraient les cadeaux qu'il mettrait au pied du sapin.

Le jeudi 13 décembre, nous avons été conviés par la Mairie (que nous remercions) à partager le repas des aînés à la salle des fêtes de Berthecourt. Nous y avons tellement bien mangé et dansé que le soir, ce fût la soupe et au lit !

La résidence a ensuite organisé un grand loto de Noël le 18 décembre où chacun a pu repartir avec quelques chocolats et plusieurs lots gagnés grâce à madame la Chance. Le sourire d'un vainqueur n'est rien à côté de tous les sourires de bonheur face à ce partage et ce moment dédié au jeu.

On s'amuse, on danse et on chante beaucoup chez nous ! Ainsi, le 24 décembre, petit thé dansant entre nous sur le thème des années 60/70, et le 31, après-midi disco sur le thème des années 80 !

Quelle joie nous avons eu de rencontrer le Père Noël le 24 au soir mais, il avait oublié les cadeaux ! Heureusement la Mère Noël nous les a apportés le lendemain après nous avoir conté quelques histoires dont elle a le secret.

C'est ainsi que s'est achevé 2018, sur quelques pas de danse et des rires qui résonnent aux quatre coins de la résidence.

Enfin, dès le mois de février, notre animatrice sera présente à temps complet. Nous allons pouvoir aller à la rencontre des enfants de Berthecourt, ainsi que d'autres résidents tels que ceux de Saint-Just-en-Chaussée, ou bien encore Mouy et Bresles.

Sans trop nous avancer, peut-être pourrions-nous, chers lecteurs, nous rencontrer au printemps, autour d'un après-midi fleuri ?

A très bientôt, nos portes sont toujours ouvertes…

L'équpe d'animation de l'EHPAD Madame de Maupéou

COMMERCES, ARTISANS, SERVICES

Ne mégotons pas avec notre environnement.

En tant que fumeur, jeter son mégot en fin de cigarette nous paraît tout à fait anodin, voire inévitable… Que pourrions-nous faire d'autre, après tout, de ce petit tube cylindrique insignifiant ?

Mais attention, si pour notre part, nous l'oublions bien vite, notre environnement s'en souviendra longtemps puisque dans 10 ans, mon tout petit mégot, jeté sans y penser, sera toujours là. Non, pas exactement là où je l'ai laissé tomber, évidemment. Il aura été emmené par la pluie, se sera coincé dans une aspérité du caniveau ou aura été enfoui dans la terre. Et de son camp retranché, il ne restera pas inactif. A lui seul, il pourra polluer jusqu'à 500 litres d'eau. En effet, sous son air inoffensif, il contient plus de 2500 substances chimiques dont beaucoup sont nocives et cancérigènes... y compris des métaux lourds. Et en plus, il n'est pas tout seul. 25 milliard de mégots seraient jetés par terre, en France, par an. Un nombre à donner le vertige ! Alors que faire ? Prenons conscience de ce geste grave malheureusement banalisé. Et regardons autour de nous, à moins de 10 m, il y a sûrement une poubelle… pourquoi même ne pas utiliser un paquet vide comme cendrier de poche… en tout cas, nos bouches d'égout sont loin d'être une solution.

Après avoir participé activement à toutes les opérations de nettoyage de nos rues et chemins – ***Berthecourt Propre*** et ***Nettoyons la Nature***, deux fois par an depuis plus de cinq ans - nous sommes obligés d'admettre qu'à Berthecourt aussi nous participons à ces malheureuses statistiques. Ce sont bien plusieurs centaines de mégots qui sont ramassés à chaque fois, en une matinée, rien que dans nos caniveaux. Sans compter que ce n'est qu'un tout petit échantillon de tous ces cadavres de cigarettes avalés chaque jour par l'eau qui reviendra un jour dans nos verres.

Epargnez-vous également une amende de 35€, car l'article R632-1 du Code pénal réprime le « fait de déposer, d'abandonner, de jeter [...] dans un lieu public ou privé [...] des ordures, déchets [...] ». Cette loi s'applique également à tout ce que vous pourriez jeter : mouchoirs, canette, emballage quelconque.

Et, n'oublions pas, que fumer tue… nous… et les autres !

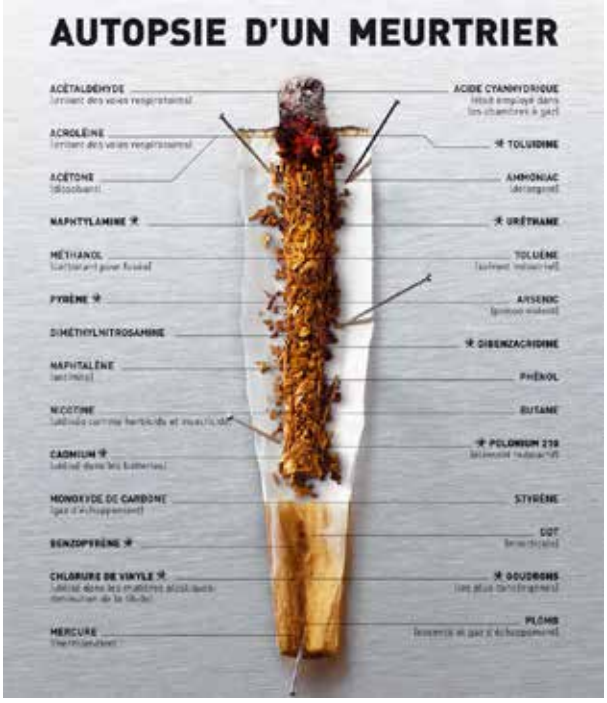

Autopsie d'un meurtrier. [ligue-cancer.net - DR]

Bilan annuel de la mission locale

Plus qu'un accompagnement, une mission au service de nos jeunes

La Mission Locale est un espace d'intervention au service des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Depuis 2014, une permanence de la Mission Locale est programmée à la mairie de Berthecourt deux vendredis par mois.

Chaque jeune bénéficie d'un suivi personnalisé pour être aidé dans ses démarches relatives à l'emploi et à la formation, pour cadrer un parcours d'accès à l'emploi, ou comprendre les possibilités d'aide pour faciliter le succès de cette démarche.

Nous vous présentons à travers quelques graphiques, le bilan d'activité chiffré pour l'année 2018 durant laquelle

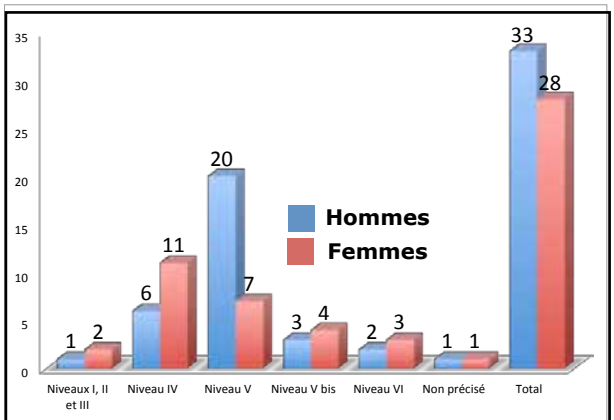

Répartition des bénéficiaires par sexe et niveau

12 jeunes ont été insérés professionnellement selon la répartition suivante :

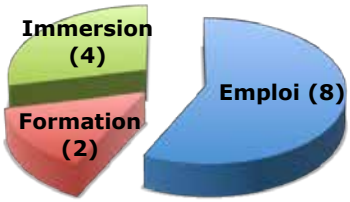

Nomenclature des niveaux :

Niveau I	Bac +5 à +8
Niveau II	Bac +3 à +4
Niveau III	Bac +2
Niveau IV	Bac
Niveau V	CAP, BEP
Niveau V bis	Sans diplôme
Niveau VI	Illetrisme

Attention, ces données ne seront consolidées qu'après le bilan d'activité réalisé à la date du 31/01/2019.

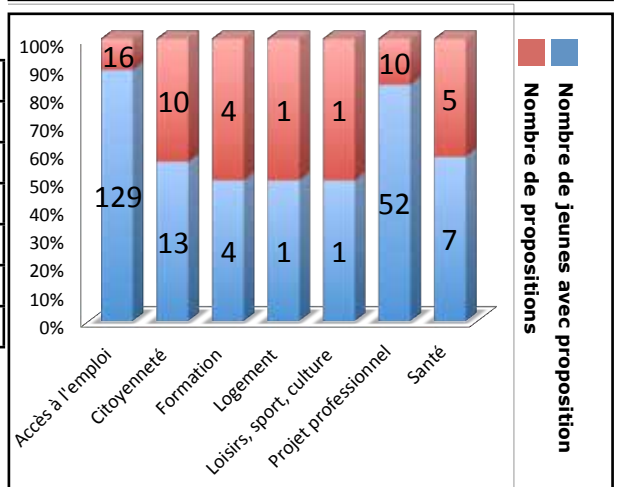

Comparaison du nombre de propositions de service effectuées par rapport aux propostions effectivement attribuées à un jeune :

Monsieur Philippe Teyssere, notre conseiller, intervient à la mission locale depuis mars 2003. Il est référent logement, référent Protection Jeunesse Judiciaire (PJJ) et participe au suivi des bénéficiaires du RSA.
Il fait également des permanences à Sainte Geneviève et à Noailles. Nous tenions particulièrement à le remercier pour la constance de son engagement auprès de nos jeunes.

L'APJB, c'est reparti !

Avis aux jeunes de la commune

L'APJB est l'Association Pour les Jeunes de Berthecourt.

Elle propose des activités pour les adolescents (de 13 à 18 ans) de la commune et met à leur disposition un foyer situé dans les locaux de l'ancienne poste au 123 rue des Oeillets.

On y trouve un billard, des jeux de société, une télévision, des livres et bien d'autres choses...

Tout au long de l'année, nos jeunes pourront participer aux différentes soirées à thèmes programmées au foyer. En effet, plusieurs soirées ont déjà été organisées : soirées films d'horreur, pizza, crêpes, jeux vidéo.

Des manifestations sont également prévues afin de récolter des fonds pour financer ces sorties.

Des fiches d'inscription et sanitaire sont disponibles en mairie et pour toutes informations supplémentaires vous pouvez contacter Dylan, son président, au 07 68 34 24 34.

Au Ch’ti Poil, salon de toilettage

Stéphanie Mastin, nouvellement arrivée à Berthecourt, a repris en octobre 2018 l’activité de toilettage pour animaux qu’avait créée Marine Badin, sous le nom de *Le Toilettage Selon Marine*.

A***u Ch’ti Poil*** est le nouveau nom de l’enseigne, et le salon se situe toujours dans la zone de la Croix Blanche, dans l’enceinte de l’activité de gardiennage pour chiens.

Stéphanie a démarré très jeune, et dispose déjà à 27 ans d’une large expérience : en apprentissage pendant 2 ans, en poste à Lille, avec son propre salon à Douai, dans une clinique vétérinaire, en formation d’ASV (assistante de soins vétérinaires), et enfin en poste dans 3 salons de l'Oise, dont un à St Maximin.

A l’issue de ses premières semaines d’activité, Stéphanie nous confie : « je suis satisfaite du démarrage. La clientèle est restée fidèle au salon, et je commence à avoir de nouveaux clients. 90% des animaux dont je m’occupe sont des chiens. Il faut que j’installe un panneau plus grand le long de la route, de manière à ce que je sois davantage visible », ajoute-t-elle.

Le salon est ouvert les mardi, mercredi, vendredi (de 9h à 12h puis de 14h à 19h) et le samedi (de 9h à 17h). Le jeudi est consacré aux visites à domicile. Stéphanie précise que l’activité est saisonnière, avec une très forte pointe de travail pour les fêtes de fin d'année. Dans son salon se trouve une pièce où sont proposés à la vente des produits destinés aux animaux.

Stéphanie est à ce point passionnée par son travail qu’elle a la ferme intention de participer à des concours. « J’en ai déjà fait, et j’aime beaucoup cela ! » ajoute t-elle avec un large sourire.

Les aides de la région Hauts-de-France

Aide au permis de conduire

Vous avez entre 18 et 30 ans, cette aide prend la forme d’un prêt à taux 0, pouvant aller jusqu’à 1 000 euros remboursables sur 2 ans. Elle peut être accordée soit pour la préparation aux épreuves théorique (code) et pratique (conduite) du permis de conduire B, soit seulement pour la préparation de l'épreuve pratique (conduite) si l'épreuve théorique (code) a déjà été obtenue.

Aide à la garde d’enfants

Le montant de l'aide est fixé à :

- 20 euros par enfant et par mois pour une famille composée de deux actifs (en situation d'emploi et/ou de formation),
- 30 euros par enfant et par mois pour une famille monoparentale.

Aide au transport

Si vous habitez à plus de 20 km de votre lieu de travail, et que vous n'avez pas d’autre choix que d’utiliser votre véhicule pour vous y rendre, vous pouvez bénéficier d'une aide régionale au transport de 20 euros par mois.

Plus d’infos au numéro vert 0 800 026 080 ou sur le site officiel de la région Hauts-de-France.

Le comité des fêtes, des souvenirs...

Soirée Beaujolais

Comme l'an passé les convives sont venus nombreux partager notre bourguignon et déguster le Beaujolais Nouveau.

Une soirée conviviale très réussie !!!

Nous pouvons déjà vous dire à l'année prochaine !

L'arbre de Noël des enfants

Enfants et parents ont été enchantés par le spectacle offert par le comité des fêtes. Superbe ambiance musicale avec un défilé de personnages qui ont amusé les enfants et les ont fait participer à différentes scènes.

A la fin du spectacle, le Père Noël est arrivé avec Marcelo, les bras chargés de sachets de friandises pour les enfants. Un goûter a clôturé cet après-midi très animé.

Les Séniors au volant, information

Les caisses d'assurance retraite des Hauts de France ont créé le groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) : dans ce cadre, le ***Défi Autonomie Séniors*** a pour mission de déployer, sur les Hauts de France, des actions de prévention, d'éducation à la santé, du bien vieillir ainsi que toutes actions visant à préserver l'autonomie des personnes vieillissantes.

En collaboration avec l'Amicale des Séniors de Berthecourt, ***Défi Autonomie Séniors*** propose un atelier de 5 séances sur le thème : les Séniors au volant.

Passé un certain âge, nos réflexes sont moins vifs, notre vue diminue, notre ouïe se fait plus difficile, bref nous nous apercevons logiquement d'un vieillissement de nos facultés. De plus, le code de la route évolue, de nouveaux panneaux se dressent devant nous, et nous avons besoin d'une remise à niveau, pour notre sécurité mais aussi pour celle des autres.

Calendrier : les jeudis 4 et 21 février, 7 et 21 mars, 4 et 18 avril 2019 de 14 h à 16 h à la salle des fêtes de Berthecourt.

Coût : 30 euros par personne / 40 euros par couple / 10 euros pour les personnes non imposables.

Renseignements : prendre contact avec le président de l'Amicale des Séniors.

Vacances scolaires au Centre de Loisirs

Les enfants présents durant ces vacances étaient heureux de participer à diverses activités autour d'objectifs pédagogiques.

La première semaine, les petits demi-pensionnaires du SIBEPOVI ont pu prendre leur ticket pour une séance de cinéma rural (*Destination Pékin),* assister à un spectacle de magie ou encore veiller le soir à une vingtaine d'enfants dans les locaux du Centre. Lors de cette soirée de 19h à 22h, c'est au *jeu du loup-garou* que chacun fit peur à l'autre, avant de se reposer en écoutant des histoires et des contes fantastiques.

Le groupe des 8 à 12 ans est allé à la rencontre des habitants et commerçants de la commune lors du jeu « rallye patate ».

Ce jeu épatant est un moyen de faciliter les échanges et discussions entre les enfants et les riverains du Centre.

Filles et garçons partent tous avec une pomme de terre en poche qu'ils doivent échanger contre un objet offert par leur interlocuteur.

Nous remercions à ce propos toutes les personnes bienveillantes qui ont accepté de jouer jeu pour le plus grand bonheur de nos aventuriers en herbe.

La deuxième semaine au Centre fut tout aussi riche en événements. Une sortie à « Kidzy » (Saint-Maximin) a eu lieu pour 62 enfants le lundi

Soucieux de faire profiter de cette sortie à tous les enfants présents nous nous sommes organisés au niveau du transport et du lieu de la sortie pour pouvoir tous les emmener. Petits et grands ont apprécié cette sortie et se sont beaucoup amusés.

Enfin, nous ne pouvions pas passer à côté d'Halloween, c'est pourquoi nous avons organisé une boum le mercredi 31/10 après-midi lors de laquelle les enfants ont enfilé leur costume le plus effrayant.

Les parents ont généreusement participé à cette manifestation en offrant un goûter de choix et beaucoup de bonbons.

Programme d'activité des vacances d'hiver :

- **Deux sorties bowling au Speed Park (3/6 ans et 7/12 ans)**
- **Une veillée spéciale *jeux vidéos* (8/12 ans), avec participation possible des parents**
- **Une veillée *Ombres chinoises* (3/7 ans)**
- **Une séance du film d'animation *Le Grinch* (Ciné rural 60), le 20 février**

Certaines sorties sont sous condition de présence des enfants.

Renseignements : 03 44 84 05 72 (SIBEPOVI)

Rappel

Le SIBEPOVI prend des stagiaires BAFA et des jeunes souhaitant accomplir leur *pass permis citoyen* ou leur *pass bafa*. Ainsi, pour les vacances de printemps 2019, des jeunes peuvent être accueillis au sein de l'équipe d'animation.

Un nouveau bureau pour nos footballeurs

Assemblée extraordinaire de l'H.B.A.C. (Hermes Berthecourt Athletic Club)

Après la démission de son président M. Jérôme Jeulin et le départ de Mme Maggy Deghilage, notre club de foot, l'H.B.A.C., a connu une première partie de saison extra-sportive délicate.

Les membres de l'association étaient donc réunis en assemblée extraordinaire le 7 décembre dernier. Avec cinq nouveaux membres, le bureau se compose aujourd'hui de 11 personnes. M. Christophe Merlin, chef d'entreprise installé sur notre commune, a été élu président à l'unanimité.

Afin d'apporter un nouveau souffle à l'H.B.A.C., M. Merlin dans sa première allocution en tant que président a dévoilé plusieurs pistes. La première d'entre elles est de reformer une équipe U18 pour la prochaine saison 2019/2020. Une équipe féminine devrait également voir le jour dans un second temps. Enfin un projet plus ambitieux attend le nouveau bureau avec la création d'une école de football.

Tous les licenciés du club ont été conviés à la galette le samedi 12 janvier, dans une ambiance détendue et conviviale.

Constitution du bureau :

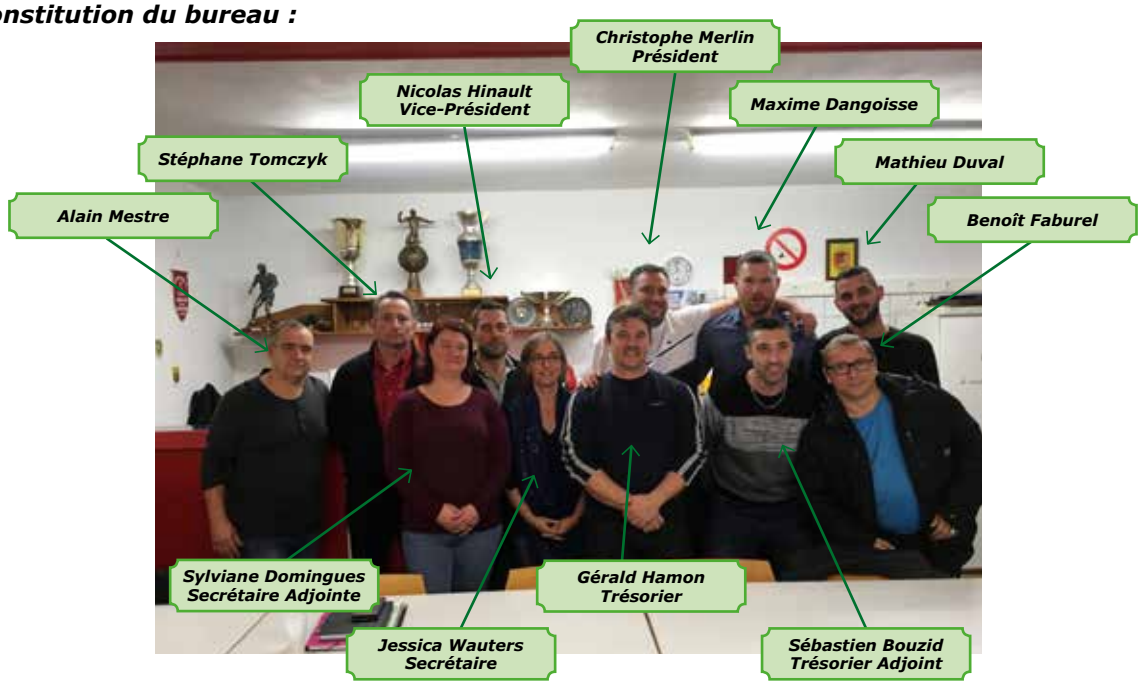

La commune de Berthecourt tient à remercier Maggy Deghilage pour son dévouement pendant toutes ces années passées au sein du club.

Manifestations à venir :

- **Tournoi U7/U9, le 1er mai**
- **Tournoi U11, le 8 mai**
- **Tournoi U13, le 9 juin**
- **La fête du club, le 29 juin**

Quelques informations et numéros utiles pour mieux vivre au quotidien à Berthecourt

Mairie et agence postale communale

30, rue du Château 60370 BERTHECOURT

Horaires d'ouverture : lundi, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h. **Vendredi de 14h à 18h.** Mercredi et samedi de 9h à 12h.

Le chemin piéton situé derrière la mairie est ouvert en permanence.

mairie 03 44 07 54 92

Tél agence postale communale 03 44 07 18 32

Courriel : mairieberthecourt@orange.fr

Site internet : www.ville-berthecourt.fr

Et suivez toute l'actualité de votre commune sur :

La ville de Berthecourt

Les élus à votre écoute

Monsieur le maire vous reçoit les samedis matins sur rendez-vous. Les adjoints et conseillers municipaux peuvent aussi vous recevoir, après que vous ayez pris contact avec le secrétariat de la Mairie.

Mairie et agence postale fermées les mercredis après-midis et les vendredis matins

La Mission Locale pour l'Emploi

Permanences à la mairie de Berthecourt le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 15h30. Le vendredi matin, l'accès se fait par le parc ouvert derrière la mairie. La Mission Locale peut aussi vous recevoir dans ses locaux situés 13 rue Charles Boudeville à Méru. Il est conseillé d'appeler avant de vous y rendre : 03 44 52 35 80.

Prochaines permanences à Berthecourt, jusqu'en avril : **15/02**, **01/3**, **15/3**, **29/3**, **12/4** et **29/4**

La protection maternelle et infantile (PMI)

Accueil à Berthecourt : **lundi 18 février de 11 à 12 h** à la Place des Fêtes, rue Robert Belleil.

Renseignements : conseil départemental de l'Oise – service de la PMI – 1, rue Cambry – CS 80941 – 60024 Beauvais Cedex. Tél. 03 44 06 62 55 – 06 80 91 31 40

La PMI propose à l'ensemble des familles (futurs parents, parents de jeunes enfants) un accompagnement médico-social et un accompagnement à la parentalité.

Infos paroissiales

Prochaines messes

• Chaque 2ème jeudi du mois à 18h30 à la Chapelle du Christ-Roi à Berthecourt

• 4ème jeudi du mois à 14h30 à la maison de retraite de Berthecourt

Commandez votre carte européenne d'assurance maladie en ligne

Vous partez en vacances en Europe, dans un état de l'union européenne, de l'espace économique européen ou en Suisse ?

Au moins 15 jours avant votre départ, procurez-vous la carte européenne d'assurance maladie (CEAM). Elle vous permettra d'attester de vos droits à l'assurance maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos soins médicaux, selon la législation et les formalités en vigueur dans le pays de séjour.

Vous pouvez désormais commander votre CEAM depuis votre compte ameli (rubrique « Mes démarches ») ou depuis l'application ameli pour smartphone et tablette, disponible sur l'App Store (iPhone, iPad) et Google Play (Android).

Etat civil 2018 - 19

MARIAGES – Tous nos Vœux de Bonheur à :

- Amélie et David LANNOY – 7 juillet
- Cynthia et Julien MATEO – 28 juillet
- Laetitia et Frédéric FIQUET – 25 août

PACS – Tous nos Vœux de Bonheur à :

- Mélanie et Alexandre – 14 avril
- Sylvie et Pascal – 20 octobre

NAISSANCES – Félicitations aux parents de :

- Lina DE STRYCKER – 3 janvier
- Andrea, Maurice, Franck JOUNY – 31 mars
- Alix, Viengthong, Claudette CAMUS – 5 avril
- Kassie, Abbygaël MERTENS – 19 avril
- Sofia, Marie-Rose, Patricia RICHARD – 4 mai
- Enora, Haniya, Lea MAGNEZ – 2 juin
- Maëva, Marie-Pierre, Brigitte BÉRENGER PIOCELLE – 27 mai
- Jade, Annie, Maria HALET – 6 octobre
- Inès, Manuela, Martine DEBERNARDI – 17 novembre
- Mia, Elodie, Marie COURILLON – 24 novembre
- Paul, Henri, Jean-Pierre LANNOY – 16 décembre
- Ilyan, Haron SOURHANE – 22 janvier 2019
- Ilyas, Adam SOURHANE – 22 janvier 2019

Vigilance météo

Un petit lien bien utile en ce moment, pour que nos habitants prennent leurs dispositions en temps réel.

http://vigilance.meteofrance.com/

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Sortir à Hermes

- **Dimanche 17 mars : Grand carnaval avec départ du périscolaire de Hermes à 14 h**
- **Dimanche 24 mars - 15 h : Concert à l'église S Vincent de Hermes - La chorale C4 (Choeur des Collégiens du Conservatoire de Creil)**
- **Lundi 22 avril - 15 h : Chasse aux œufs au parc de la fraternité de Hermes**
- **Du Vendredi 24 au mercredi 29 mai : Fête à Hermes**
- **Samedi 25 mai - 23 h : Feux d'artifice de la fête de Hermes**